

COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

SAISON 2022 - 2023 (PV N° 44)

REUNION DU 14.MAI.2023

MEMBRES PRESENTS

MESSIEURS :

DEBBACHE MED TAHAR - ALLIOUECHE ABDELAZIZ - AGGOUN ZOUBIR

AMARA ABDELMADJID

1°) TRAITEMENT DES AFFAIRES

DIVISION REGIONALE II GROUPE A

Affaire N° 736 Rencontre CRB.FERDJIOUA - CS.S.NAAMANE (SENIORS) du 13.05.2023

- BOUAFIA SAMOR (CRBF LN J0293) Avertissement (CAS)

Affaire N° 737 Rencontre JS.REDJAS - USC.A.BEIDA (SENIORS) du 13.05.2023

- Après lecture de la Feuille de match
- Après lecture des rapports des officiels (Arbitres et Délégué)
- Après étude des pièces versées au dossier
- Après audition de l'arbitre Directeur
- Après audition des dirigeants du club USCAB
- Vu la correspondance du club USCAB
- Attendu que la partie n'a pas eu sa durée réglementaire et arrêtée à la 94^{ème} Minute de jeu, alors que le score était de Un But à Zéro en faveur de l'équipe Visiteuse (USCAB)
- Attendu que l'arrêt de la rencontre survenu à la 94^{ème} minute de jeu à la suite d'une agression envers l'arbitre directeur par un joueur
- Attendu qu' à la 94^{ème} Minute de jeu (Temps Additionnel) l'arbitre a accordé un penalty en faveur de l'équipe locale (JSR) à la suite d'une faute commise par un joueur de l'USCAB
- Attendu que l'arbitre a été entouré par les joueurs de l'équipe USCAB qui l'ont malmené
- Attendu qu'après cette agression, l'arbitre principal n'ayant plus les capacités physiques et morales et ne pouvait continuer la partie décide l'arrêt définitif de la rencontre en vertu de ses prérogatives que lui confère la Loi V édictée par l'IFAB/FIFA
- Par ces motifs la CD décide :
- ZAITER AYMEN (JSR LN J5998) Avertissement (CAS) - ATAMNA AHMED (JSR LN0669) Avertissement(JD) - FILALI ALA EDDINE (USCAB LN J1021) Avertissement(JD) - ZAOUI ISHAQ (USCAB LN J1027) Avertissement (JD) - BENSALD A.LATIF (USCAB LN J1026) Avertissement (CAS) - LJAMAR ACHRAF (USCAB LN J4905) Avertissement(CAS) - YOUNSI MOSTEFA (USCAB LN J4908) Avertissement (CAS)
- AZZOUNE HILAL (JSR LN J0674) 01 Match ferme plus 2.000 DA pour CD (Art 101)
- CHENNIB AMINE (JSR LN J0591) 02 Match dont 01 Match avec sursis pour CAS envers adversaire (Art 111 et 141)
- FILALI ALA EDDINE (USCAB LN J1021) 01 An de suspension plus 10.000 DA pour coup de poing en plein visage envers arbitre Directeur sans lésion corporelle (Art 114)
- REDJAIMIA MED ISLEM (USCAB LN J1051) 08 Matches de suspension dont 04 Matches avec sursis plus 5.000 DA pour tentative d'agression envers arbitre (Art 120 et 141)
- ZAOUIA TAKI EDDINE S.G USCAB 06 Mois de suspension dont 03 Mois avec sursis plus 10.000 DA pour mauvais comportement envers officiel en fin de partie (Art 112 et 141) à compter du 16.05.2023

.....Suite.....

- Amende de 1.500 DA au club USC.A.BEIDA pour conduite incorrecte (Art 130)
- Amende de 15.000 DA au club JS.REDJAS pour absence de l'entraîneur (Art 53)
- Amende de 15.000 DA au club USCAB pour absence de l'entraîneur (Art 53)
- Amende de 10.000 DA au club JS.REDJAS pour mauvaise organisation (Récidiviste) (Art 131)
- 1^{er} Infraction Affaire n° 581 Rencontre JS.REDJAS - CS.S.NAAMANE di 10.03.2023
- 2^{ème} Infraction Affaire n° 737 Rencontre JS.REDJAS - USC.A.BEIDA du 13.05.2023
- Match perdu par pénalité à l'équipe USCAB pour en attribuer le gain du match à l'équipe JS.REDJAS qui marque 03 Points et 03 à 00 (Art 65)
- NB. Bu la facture présentée par l'arbitre
- Remboursement des frais de l'oreillette de l'arbitre en dommages détruit par le joueur agresseur Un montant de 62.000 DA à régler dans un délai d'un Mois

Affaire N° 738 Rencontre E.COLLO - NRTB.H.TOUMGHANI (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S

Affaire N° 739 Rencontre WA.CONSTANTINE - WRB.B.BORDJ (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S.

Affaire N° 740 Rencontre IRB.A.ARNAT - TM.SKIKDA (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S.

Affaire N° 741 Rencontre A.E.EULMA - WSB.BOUGHARARA (SENIORS) du 13.05.2023

R.A.S.

Affaire N° 742 Rencontre MB.KAOUS - CRB.A.ABID (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S.

DIVISION REGIONALE II GROUPE B

Affaire N° 743 Rencontre FCB.E.ARCH - OH.BOUZIANE (SENIORS) du 05.05.2023

- Après lecture de la feuille de match
- Après lecture des rapports des officiels (Arbitre et Délégué)
- Vu la correspondance du club FC B.E.ARCH
- Par ces motifs : la CD décide :
- KHAR4FALLAH ALA EDDINE (FCBEA LN J1208) Avertissement (CAS) - BENZAOUI WAIL (FCBEA LN J1202) Avertissement (CAS) - BESSAL RABAH (FCBEA LN J1209) Avertissement (CAS) - BOUKRAMA BILLEL (FCBEA LN J1204) Avertissement(CAS)
- BOUAOUN AIMENE (FCBEA LN J1204) Avertissement (CAS) - MAAKOUF ATTEF (OHB LN J0714) Avertissement (CAS)
- ABBOUD KAMEL Secrétaire FCBEA 06 Mois fermes plus 10.000 DA pour insultes envers officiels (Art 112)
- Amende de 1.500 DA au club FCBEA pour conduite incorrecte (Art 130)
- Amende de 3.000 DA au club FCBEA pour mauvaise comportement des ramasseurs de balles (Art 61)
- Amende de 5000 DA au club FCBEA pour mauvaise organisation (Art 131)

Affaire N° 744 Rencontre USB.ROUACHED - NR FIL FILA (SENIORS) du 13.05.2023

- AIOUAZ MOURAD (USBR LN J0275) Avertissement (CAS)

Affaire N° 745 Rencontre ASC.O.ZOUAIA - CAM.SKIKDA (SENIORS) du 13.05.2023

- GOUADJLIA SAMI (ASCOZ LN J0526) 01 Match ferme pour cumul de cartons (Exclu)(Art 103)
- MAHFOUD RABAH (CAMS LN J0534) 01 Match ferme pour cumul de cartons (Exclu) (Art 103)

Affaire N° 746 Rencontre CRB.K.ABTAL - NRB.E.ABDELKADER (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S.

Affaire N° 747 Rencontre USB.TAHER - NRB.OURICIA (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S.

Affaire N° 748 Rencontre OH.BOUZIANE - RE.AROUCH (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S.

Affaire N° 749 Rencontre MC.A.SMARA - FCB.C.LAID (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S.

Affaire N° 750 Rencontre WA.TADJENANET - ES.TELEGHMA (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S.

Affaire N° 751 Rencontre WA.R.DJAMEL - FCB.E.ARCH (SENIORS) du 13.05.2023

- R.A.S.

